

## 1- Etablissement France Services

- pétition signée en décembre 2019 contre la mise en place de l' EFS sans réponse à ce jour

- pour les permanences de nombreuses questions sont sans réponse :

- qui est le référent à la Sous-Préfecture ?
- Y a-t-il nécessité d'un ordre de mission ? Si oui, est-il contraignant ?
- Que se passe-t-il si l'agent doit quitter son poste rapidement (enfant malade par exemple) ?
- Pourquoi n'y a-t-il pas de prime comme lors des permanences en Mairie ?
- Comment se gèrent les absences imprévues des agents devant assurer les permanences ?
- Comment sera géré le matériel ? Doit-on le ramener au SIP après la permanence ?
- Faut-il donner ses codes personnels pour avoir les accès intranet ?
- Y aura-t-il possibilité de stationner des véhicules au parking de la Sous-Préfecture, notamment lorsque le SIP aura déménagé à Vincennes ?

- sur les conditions d'accueil : pas de bouton d'alarme, bureau exigü, clos, mal agencé pour assurer l'accueil dans des conditions correctes. L'opacité des parois ne permet pas d'être vu de l'extérieur en cas d'agression dans le bureau.

2- Suppression de 3 agents C dont 2 au foncier alors qu'il n'y a qu'un agent C au foncier à Nogent. Cette baisse va générer des problèmes de planning à l'accueil généraliste et internet où les rotations devront être beaucoup plus fréquentes et donc le temps passé aux autres tâches sera réduit. Nous craignons une forte dégradation des conditions de travail.